



Yacht Club Grenoble Charavines

Association déclarée sous le n°06808 à la Sous-Préfecture de La Tour du Pin
Association agréée Jeunesse et Sport n° 38S101
Affiliation à la Fédération française de Voile n° C38001
SIRET 440 054 286 00016 – APE 926C

Siège social
Office du Tourisme
38850 – Charavines
Tel. 04 76 55 67 91
email : webmaster@ycgc.org
Internet : <http://www.ycgc.org/>

Charavines le 22 octobre 2003

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2003

Chers Adhérents,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association appelée à statuer sur l'exercice 2002 / 2003 clôt au 31 octobre. Notre réunion se tiendra :

Le samedi 22 novembre 2003 à 16h00 précise au Relais de la Tourelle à Paladru.

Nous prévoyons de finir vers 18h30 pour passer ensuite à un apéritif suivi à 19h30 d'un dîner en commun.

Comme l'an dernier, nous vous envoyons avec la convocation un rapport complet sur la saison qui vient de s'achever et sur les projets pour 2004. Notre objectif : réduire au maximum le temps passé à des présentations formelles pour vous laisser vous exprimer sur la vie du club et sur vos attentes.

Vous trouverez également ci-joint un bulletin-réponse portant sur :

- La confirmation de votre participation à l'AG ou un pouvoir.
- Votre acte de candidature éventuelle au Comité directeur.
- Votre participation ou non au dîner.

Soyez gentils de nous retourner votre bulletin au plus tôt et en tout cas **avant le 7 novembre**.

Ceci nous permettra de mieux préparer cette réunion et de prendre en compte vos remarques, critiques et suggestions.

Vous savez que notre banque, la Banque Populaire des Alpes, fait partie de nos sponsors fidèles.

Nous vous joignons de la part de notre interlocuteur Gilbert Gaillard une proposition de financement adaptée à vos projets Voile.

Nous comptons sur votre présence.

Amitiés à tous !

Claude Gachet

Président du YCGC

Tel. 06 11 40 03 41

Mail webmaster@ycgc.org

Site Internet www.ycgc.org

*PJ. Rapport du Comité Directeur à l'Assemblée Générale
Bulletin – Réponse
Dépliant de la Banque Populaire*

Assemblée Générale ordinaire du 22 novembre 2003 appelée à statuer sur l'exercice clos au 31 octobre 2003

Ordre du jour

1	Conditions de réunion de l'AG (Extraits des statuts de l'association) ...	5
1.1	Electeurs.....	5
1.2	Quorum.....	5
1.3	Rôle de l'Assemblée.....	5
1.4	Bureau de l'Assemblée	5
1.5	Durée et clôture de l'exercice.....	5
2	Rapport moral sur l'exercice 2003	6
2.1	2003 en quelques chiffres.....	6
2.1.1	Point sur les licences 2003 : +11.2% de licenciés sur 2002, +87.6% sur 2001	6
2.1.2	Evolution du nombre de licences sur les 6 dernières années.....	6
2.1.3	Nombre d'adhésion.....	6
2.1.4	Permis de circuler distribués pour le compte de la Société du Lac	6
2.2	Bilan de la saison 2003	7
2.3	Illustrations de la saison 2003.....	8
3	Rapport financier sur l'exercice 2003	11
3.1	Compte d'exploitation général pour la période du 1 ^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003.....	11
3.2	Compte d'exploitation par activité pour la période du 1 ^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003	12
3.3	Disponibilités et comptes de bilan.....	13
	<i>Nota : Relevés de comptes à jour à fin septembre</i>	<i>13</i>
3.4	Point sur l'utilisation des subventions 2003	14
3.4.1	Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS).....	14
3.4.2	Comité Départemental Voile de l'Isère (CDVI).....	14
3.4.3	Conseil Général Isère – Région Rhône-Alpes – 5 communes du tour du lac.....	14
3.5	Rapport des contrôleurs aux comptes.....	14

4 Projets majeurs proposés pour la saison 2004	15
4.1 Axes majeurs pour 2004	15
4.2 Ecole de sport et activité sportive.....	15
4.2.1 Objectif.....	15
4.2.2 Fonctionnement et calendrier.....	15
4.2.3 Moyens.....	15
4.2.4 Tarifs 2004 pour l'Ecole de Sport.....	16
4.3 Section Découverte et coopération avec d'autres associations et collectivités locales.....	16
4.4 Aménagement de la base.....	17
4.4.1 Equipement de la base.....	17
4.4.2 Vie de la base et fonction chef de base.....	17
4.5 Calendrier 2004	18
5 Tarifs et budget 2004	20
5.1 Cotisations 2004	20
5.1.1 Principe retenu pour la révision des tarifs.....	20
5.1.2 Projet de cotisations 2004.....	20
5.2 Projet de budget pour 2004	21
6 Renouvellement du Comité Directeur	22
6.1 Règles de désignation.....	22
6.2 Composition du Comité Directeur.....	22
6.3 Composition du Contrôle aux Comptes.....	22
7 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale	23
7.1 1 ^e résolution : Approbation du rapport moral sur l'activité 2003.....	23
7.2 2 ^e résolution : Approbation du rapport financier 2003.....	23
7.3 3 ^e résolution : Approbation des projets 2004.....	23
7.4 4 ^e résolution : Approbation des tarifs 2004.....	23
7.5 5 ^e résolution : Approbation du budget 2004.....	23
7.6 6 ^e résolution : Approbation des candidats au Comité	23
7.7 7 ^e résolution : Renouvellement du mandat des Contrôleurs aux Comptes pour 2003/2004	23

1 Conditions de réunion de l'AG (Extraits des statuts de l'association)

1.1 Electeurs

- Article 5 : L'Association est affiliée à la Fédération Française de Voile. Elle s'engage à (...) se conformer entièrement aux statuts et aux règlements de la Fédération dont elle relève (...).
- Article 6 (...) Est électeur, tout membre pratiquant, âgé de seize ans au moins (...), ayant adhéré à l'Association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.

Sont électeurs tous les licenciés nés avant le 23 novembre 1986 :

=> Nombre d'adhérents	200 (*)
=> Dont licenciés nés après le 22 novembre 1986 => sans droit de vote	36
=> Dont licenciés nés avant le 23 novembre 1986 => avec droit de vote	164

(*) 197 licences FFV par le YCGC et 3 licences FFV acquises hors YCGC

1.2 Quorum

- Article 10 : (...) Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres (...). Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle (...).

=> Il faut au minimum 41 présents et représentés pour réunir le quorum (42/164 > 25%).

1.3 Rôle de l'Assemblée

- Article 9 : L'assemblée générale (...) se réunit une fois par an et (...) son ordre du jour est réglé par le Comité Directeur (...) son bureau est celui du Comité. (...) Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du Comité Directeur et à la situation morale et financière de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour. Elle pourvoit au renouvellement des membres du Comité Directeur (...)

1.4 Bureau de l'Assemblée

Président : Claude Gachet
 Secrétaire : Alexandre Bourdariat
 Scrutateurs : à désigner par l'AG
 Contrôleurs aux comptes : Françoise Hoffmann – Pierre Gachet (Désignés par l'AG 2002).

1.5 Durée et clôture de l'exercice

Depuis sa fondation et sans que ceci soit mentionné ni dans les statuts ni dans le règlement intérieur, l'exercice de 12 mois de l'association court du 1^{er} novembre de l'année « n-1 » jusqu'au 31 octobre de l'année « n ». Cette pratique permet de mieux coller au bilan de l'année écoulée et de préparer la prochaine saison.

2 Rapport moral sur l'exercice 2003

2.1 2003 en quelques chiffres

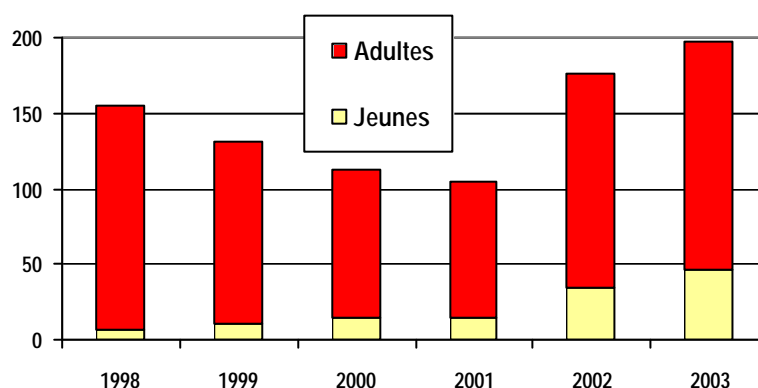
2.1.1 Point sur les licences 2003 : +11.2% de licenciés sur 2002, +87.6% sur 2001

Le club réunit en 2003 197 licenciés, contre 176 pour la saison 2001. En plus de ces 197 licences, le club a diffusé 16 Cartes Voile FFV dans le cadre des stages d'été de l'Ecole de Sport. Pas de carte voile cette année pour les Raids Découverte sur le lac, trop cher pour une sortie d'une journée. Nous avons préféré souscrire à une extension de notre contrat d'assurance MAIF.

Nombre de licences	Femmes		Hommes		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Jeunes (nés après le 1er janvier 1985)	14	6	32	29	46	35
Adultes (nés avant le 1er janvier 1985)	16	12	135	129	151	141
Total licences	30	18	167	158	197	176

Nombre de Cartes Voile FFV					16	87
----------------------------	--	--	--	--	----	----

2.1.2 Evolution du nombre de licences sur les 6 dernières années



2.1.3 Nombre d'adhésion

Sur 200 licenciés, dont 3 ont été acquises hors YCGC, nous avons 167 cotisations principales et 33 licences pour leurs ayants droit.

2.1.4 Permis de circuler distribués pour le compte de la Société du Lac

Embarcation sans moteur (sauf planches à voile et voiliers)	16
Planches à voile	12
Dériveurs	102
Embarcation avec moteur jusqu'à 5 cv (sauf habitables)	3
Embarcation avec moteur de plus de 5 cv et moins de 9.9 cv (sauf habitables)	1
Habitable sans moteur	6
Habitable avec moteur jusqu'à 5 cv	8
Habitable avec moteur de plus de 5 cv et moins de 9.9 cv	4
Total	152

Noter que la Société du Lac a offert gratuitement 22 vignettes pour les bateaux de sécurité du Club et les bateaux de l'Ecole de Sport.

2.2 Bilan de la saison 2003

L'AG 2002 avait mandaté le Comité Directeur sur 9 projets pour 2003.
Nous vous en présentons un bilan synthétique.

	Projet	Appréciation	Bilan
1	Activité sportive	Concrètement et en partant de rien en 2001, nous avançons sur la bonne voie comme le prouve les actions menées en 2003 : - Licenciés de moins de 18 ans : 43 licences pleines et 16 Passeports Voile. - Effectif de l'Ecole de Sport : 31 dont 26 jeunes. - Entraînements : 22 demi journées dont une partie avec Treffort-Voile. - Stages d'entraînement : 4 jours au 1er mai avec 27 stagiaires dont une partie de Treffort-Voile, plus 4 stages de 5 jours en juillet et août réunissant 40 jeunes. - Régates : Organisation de 2 critères CDVI et participation à celui de Monteynard. Organisation de l'International D5.	☺
2	Habitables	Peu de succès des 3 journées d'entraînement proposées aux « Habitable ». Mise en place par la Société du Lac de 10 mouillages à l'année qui nous sont loués. Mise en place par nous de 20 mouillages utilisables du 1 ^{er} mars au 31 octobre.	☹
3	Activité Découverte et Cohésion Sociale	- Régression de l'activité « Raid » sur le lac menée avec la Maison des Cheminots. - Succès du raid « Sur les traces de Vauban » monté avec l'Oustaou, maison d'accueil pour jeunes en difficulté. - Un 1 ^{er} chantier éducatif de 10 jours a été réalisé avec le CER de Sinard et la Mairie de Charavines.	☹
4	Activité Journées Club	Bonne participation aux régates journées club. Le classement des coureurs sera donné pendant l'AG.	☺
5	Permis mer et rivière 2003	Plusieurs demandes faites à l'AG => Recherche de solutions faites, tenant compte de l'évolution de la législation. Mais finalement ... pas de candidats !	☹
6	Aménagement de la base et fonctionnement	- Grande implication des bénévoles et du Conseil général qui a accepté de nous louer une nouvelle parcelle de terrain. - Les travaux des sanitaires ont commencé. - Pose de 10 Mouillage par la Société du Lac. - Mise en place d'un logiciel comptable et inscription. - Développement de l'information via emails et Internet, une économie sensible !.	☺
7	Accès à la base	Mise en place de la serrure et des badges et une action pour faire disparaître les squatters.	☺
8	« Club House »	Peu utile compte tenu de la météo, le chapiteau s'est envolé dans la tempête d'août ! Le problème reste entier.	☹
9	Sécurité et moteurs	Vol de 2 moteurs et achat de moteurs d'occasion qui donnent bien des soucis !	☹

2.3 Illustrations de la saison 2003

Nous l'illustrons ce bilan synthétique avec le calendrier de la saison tiré de notre site Internet www.ycgc.org. Les manifestations sont rattachées aux 9 projets ci avant.

	Octobre 2003	
	<p>Du 21 au 30 octobre, un chantier de réinsertion sur la base avec l'aide de la Mairie de Charavines</p> <p>Un chantier de réinsertion qui a réuni 6 adolescents encadrés de 3 éducateurs du Centre d'Education Renforcée de Sinard, piloté par Karin Arnaud et Graham Baylis.</p>	Activité Découverte et Cohésion Sociale
	<p>Le 12 octobre, 1e manche du Criterium 2004 du Comité Départemental de l'Isère organisé le 12 octobre 2003 par le YCGC</p> <p>Cette régata a réuni 32 bateaux qui ont couru 4 manches par beau temps avec un petit force 3. Les résultats: 1er Optimist Clara Sanchette YCGC - 1er Equipe Rémy Roux et Kolia Kalinine AC Treffort-Voile - 1er Laser Stanislas Dufresne SN Léman - 1er Double Guy Bellon et Didier Revol CN Chollonge sur Ponant.</p>	Activité sportive
	<p>Mercredi 2 octobre - Classement des coureurs Isère</p> <p>Michel Maeder, Président du Comité Départemental, publie le classement des coureurs issu du Critérium Départemental Isère 2003. 53 bateaux ont participés, dont 32 du YCGC. Pour le YCGC, Emma Robert 1e en Optimist, Anne Chloë Sanchette et Anne Clair 1e ex-aequo en Equipe, Julie Penasse 1e en Laser, Philippe et Benjamin Machecourt 3e en double.</p>	Activité sportive
	Septembre 2003	
	<p>Samedi 20 septembre, Fête du Sport</p> <p>Jacques Bolze a fait découvrir la voile aux nombreux visiteurs à bord de la yole. Compte tenu du niveau du lac, l'accueil des candidats à la découverte de la voile était commun au YCGC et au SPAC sur son ponton.</p>	Activité Découverte et Cohésion Sociale
	<p>Régate Journée Club du 14 septembre</p> <p>Du vent, un parcours banane qui a bien plu à la quinzaine de participants, dont 2 Optimist.</p>	Activité Journées Club
	Août 2003	
	<p>Samedi 30 août : 4e manche du Criterium 2003 du Comité Voile de l'Isère à Monteynard</p> <p>Kléber Valéry a piloté 5 équipages de l'Ecole de Sport qui ont défendus en Equipe et en Laser les couleurs du YCGC</p>	Activité sportive

	<p>Du 22 au 24 août " Sur les traces de Vauban " Neuf adolescents ont participé en Charente à un raid nautique de Rochefort à l'île d'Oléron, en passant par l'île d'Aix et Fort Boyard en « Yole de Ness ».</p> <p>Ils étaient encadrés par Bernard Martinigol, membre du Comité YCGC et Directeur de l'Oustaou, maison d'accueil spécialisée pour enfants et adolescents du canton de Pont-en-Royans, aidé par Jacques Bolze et Florian Miu, ainsi qu'Anne Marie, Orésia et Viviane.</p>	<p>Activité Découverte et Cohésion Sociale</p>
	<p>Dimanche 24 août 2003 Régate annuelle organisée par nos amis du SPAC 32 bateaux inscrits dont la moitié du YCGC</p>	<p>Activité sportive</p>
	<p>Régate Journée Club du 10 août Du vent, un responsable, un parcours mouillé, mais pas de concurrent !</p>	<p>Activité Journées Club</p>
	<p>Stages d'été 2003 du 16 juillet au 24 août d'entraînement à la régata 40 jeunes ont suivi ces 4 stages qui commençaient le mercredi pour se terminer le dimanche par une grande régata. 8 entraîneurs bénévoles, dont 4 Brevets d'Etat, se sont relayés pour animer ces stages.</p>	<p>Activité sportive</p>
<p>Juillet 2003</p>		
	<p>Durant l'été, les travaux continuent avec l'aide précieuse et bénévole de Graham Baylis. La société Port-Equipement a posé les 10 mouillages « tout temps » Pose de la nouvelle serrure et distribution des badges. Enfin, le Conseil Général a fait procéder à des sondages pour définir les fondations du futur bloc sanitaire.</p>	<p>Aménagement de la base</p>
	<p>Du 4 au 16 juillet 2003 Championnat d'Europe 470 Notre équipage favori, Claude Gachet à la barre et Kléber Valéry en équipier, finit 24e sur 37 de la flotte Bronze. Pas mal compte tenu du niveau général des coureurs qui sont tous plus ou moins candidats aux JO 2004 d'Athènes!</p>	<p>Activité sportive</p>
	<p>Régate Journée Club du 16 juillet Le vent était faible alors nous avons décidé de tous faire la régata. Nicolas a proposé un « départ au lièvre » et il a lui-même fait le lièvre.</p>	<p>Activité Journées Club</p>
<p>Juin 2003</p>		
	<p>L'International D5 des 21 et 22 juin 2003 L'équipage fribourgeois Hans Peter Koelble-Susana Meiser inaugure brillamment le palmarès de l'International D5 sur les eaux du Lac de Charavines.</p>	<p>Activité sportive</p>

	Régate Journée Club et entraînement des habitables du 15 juin C'est dans le vent léger que se révèlent les bons barreurs!	Activité Journées Club
Mai 2003		
	Régate Journée Club et entraînement des habitables du 25 mai Peu de monde mais une régata très ventée.	Activité Journées Club
	Samedi et dimanche 10 et 11 mai: Fête du Nautisme Sur notre base, nous avons délivré plus de 80 baptêmes voile grâce à l'engagement d'une dizaine d'adhérents bénévoles sous la direction de Jacques Bolze.	Section Découverte
	La Grande-Motte du 8 au 11 mai 3 équipages du YCGC en 470 aux Championnats de France de Voile Olympique: Claude Gachet - Pierre Honoré, Kléber Valéry - Claude Brunet - Fabien Gachet - Lionel Rival	Activité sportive
	Régate "Criterium CDVI" du 4 mai Le stage a été clôturé le dimanche 4 mai par la régata "Criterium Départemental de l'Isère". 28 bateaux ont participé aux 3 manches. Vainqueurs: Optimist: Emma Robert - Laser: Guillaume Clair - Equipe: Anne Chloé Sanchette / Anne Clair.	Activité sportive
	Info spéciale « Stage » du 1er au 4 mai 27 régatiers ont participé aux 4 jours de stage sur Optimist, Laser et Equipe. Le stage était encadré par 5 entraîneurs bénévoles, tous titulaires du BEES. Et 5 membres du YCGC assuraient l'intendance. Le stage était organisé depuis la base du SPAC.	Activité sportive
Avril 2003		
	Samedi 26 avril, journée « Nettoyage de la base » Merci aux nombreux adhérents qui ont travaillé d'arrache-pied pour rendre la base présentable. Nous avons pris possession de notre nouveau terrain côté Paladru et fait 2 passages dans l'ancien grillage..	Aménagement de la base
	Samedi 26 avril, l'Ecole de Sport est au complet. 4 sections cette année: Double, Equipe, Laser, comme l'an dernier. Et en plus une section Optimist avec des jeunes qui en veulent! Merci aux 3 animateurs de l'école: Arnaud Duclot, Nicolas Markmann et Jean Dominique Zanus.	Activité sportive

3 Rapport financier sur l'exercice 2003

3.1 Compte d'exploitation général pour la période du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003

Depuis 2003, nous devons utiliser un nouveau modèle de demande de subvention auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sport. Une innovation majeure : il faut fournir une estimation chiffrée de la contribution des bénévoles au fonctionnement de l'association.

Pour le YCGC en 2003, le bénévolat représente l'équivalent de 465 homme x jour, soit plus de 2 personnes à temps plein, couvrant les fonctions entraîneurs Ecole de Sport, Chef de Base d'été, Comptabilité et Secrétariat.

C'est le bénévolat qui assure avant tout le développement du club.

	Dépenses	€		Recettes	€
6011	Consommable entretien bateau	26.00	7011	Cotisations	8200.00
6012	Consommable entretien base	203.60	7012	Licences	6 800.00
6013	Consommable matériel promo	1 074.58	7013	Permis de circuler	5 961.00
6021	Bateaux - Equipement bateaux	5 906.26	7014	Ecole de Sport	1 911.00
6022	Base - Equipement de la base	8 218.47	7021	Régates	2 574.23
6023	Achat de la yole	4 671.50	7022	Découverte	1 565.38
6041	Licences	6 757.82	7023	Stages	3 721.00
6042	Passeport voile	159.32	7031	Assemblées Générales	755.00
6043	Permis de circuler	3 651.24	704	vente de matériel	2 900.85
6051	Carburant	689.98	7411	Conseil Général yole	800.00
6052	Fournitures de bureau	1 513.40	7412	Conseil Régional yole	1 334.00
6053	Nourriture et boisson	3 262.48	7414	Municipalités yole et CER	3 337.70
6131	Location terrain	4 860.00	7422	Ligue Voile Rhône-Alpes	700.00
6132	Autres locations	1 408.15	7423	CDVI 2002	620.00
616	Primes d'assurances	39.55	7423	CDVI 2003	1 600.00
622	Rémunérations et honoraires	354.26	7431	DDJS FNDS 2002	3 329.00
623	Publicité, relations publiques	607.20	7431	DDJS FNDS 2003	3 360.00
625	Frais de déplacement	1 702.28			
6261	Frais de réception	43.26			
6262	Frais Assemblées Générales	888.00			
6263	Frais postaux	306.02			
6264	frais de télécommunication	243.55	7441	Dons	144.26
627	Services bancaires et assimilés	88.04	760	Produits financiers	160.71
628	équipement de bureau	354.75	770	Produits exceptionnels	351.05
631	Cotisations	150.00			
661	Charges financières	-27.99		Total des recettes	50325.18
671	Charges exceptionnelles	23.34			
681	Provisions	3 338.11		Perte de l'exercice	187.99
	Total des charges	50 513.17		Total des produits	50 513.17
86	Emploi contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	Secours en nature			Bénévolat	38 167.00
	Mise à disp. gratuite biens/prest.			Prestations en nature	
	Personnels bénévoles	38 167.00		Dons en nature	
	Déplacements	2 106.00		Déplacements	2 106.00
	Total des charges	90 786.17		Total des produits	90 786.17

3.2 Compte d'exploitation par activité pour la période du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003

Le résultat de l'exercice ressort à peu près à l'équilibre grâce à l'implication des bénévoles, ainsi qu'aux subventions du Fonds National de Développement du Sport (FNDS), du Comité Départemental Voile de l'Isère (CDVI) et de la Banque Populaire des Alpes..

Euro	Dépenses	Recettes	Résultat	Détails de 80% des postes
Fonctionnement du club	19 663.75	22 227.76	2 564.01	- Recettes : Cotisation 8200 + Licences 6800 + Permis 6000 - Dépenses : Licences 6600 + Permis 3700 + Location terrain 4860
Aménagement de la base	4 208.58	0.00	-4 208.58	20 mouillages Société du Lac 3348 + Serrure 510 + Chapiteau 350
Régates	3 770.09	2 718.49	-1 051.60	- Recettes International D5 2600 - Dépense buffet D5 1900 + Prix 850 + Promotion 500
Ecole de sport	5 978.85	2 338.85	-3 640.00	- Recettes : Contribution coureurs 1900 + revente matériel 430 - Dépenses : 4 moteurs 2240 + Matériel 1500 + 6 Optimist 300
Stage de mai	3 008.72	1 445.00	-1 563.72	- Recettes : contribution coureurs 1400 - Dépenses : Nourriture et hébergement 1500 + Carburant et matériel 600 + Déplacement 670
Stages d'été	481.26	2 276.00	1 794.74	- Recettes : contribution des coureurs 2276 Dépenses : Essence et frais de déplacement.
Découverte et cohésion sociale	10 063.81	7 037.08	-3 026.73	- Yole : financement Collectivités 4634 et paiement à Ligue 4634 - Raids : recette 1200 + Dépenses 1200 - Chantier CER : Recette Mairie Charavines +840 + Dépense Matériel mouillage 3900
Subventions 2003	0.00	5 860.00	5 860.00	FNDS 3560 + CDVI 1600 + Banque Populaire via la Ligue 700
Régularisations 2002	3 338.11	6 422.00	3 083.89	- Recettes : FNDS 2002 3300 + CDVI 2002 620 + Vente matériel 2002 2500 - Dépense : Provision pour risque
Total	50 513.17	50 325.18	-187.99	

3.3 Disponibilités et comptes de bilan

Notre situation financière est solide, puisque nos liquidités en banque nous permettent de faire face aux charges à payer à 1 000.00€ près et que nous attendons d'ici la fin d'année 6540.00€ de produits à recevoir, essentiellement du FNDS, du CDVI et de la région Rhône-Alpes. La provision constituée à 3 338.11€ ainsi que les 1 674.90€ de disponible constituent un fonds de l'ordre de 5 000.00€ qui nous permettrait en 2004 d'anticiper certaines actions liées à des subventions qui seraient accordées, sans devoir attendre leur versement.

Noter que sur 17 730.80€ de charges à payer, 12 178.78€ représente le loyer dû au Conseil Général pour la location de la base au titre de 2001, 2002 et 2003.

Comptes de bilan		
7X+6X	Résultat	-187.99
1X	Disponible à l'ouverture	2 062.89
1X+7X+6X	Disponible à la clôture	1 874.90

15	Provision	-3 338.11
40x	Charges à payer	-17 730.80
41x	Produits à recevoir	6 540.00
51	Solde en banque	16 403.81
15+4X+5X	Disponible à la clôture	1 874.90

Détail à payer / à recevoir		A payer	A recevoir
		17 730.80	6 540.00
401	Fournisseurs	3 449.64	
4011	Conseil Général	12 178.78	
4012	FFV	520.00	
4013	CDVI		1 440.00
4015	Mairie de Billieu	190.00	
4018	Région Rhône Alpes		1 334.00
4021	Nénuphar	908.38	
4023	DDJS FNDS		3 560.00
M0012	Licence à rembourser à Antoine Muller	40.00	
M0030	Stage Menier à payer par Jacques Bolze		24.00
M0079	Licence Hommel à rembourser	40.00	
M0088	Licences Loison à rembourser	60.00	
M0094	3 licences Martinigol		60.00
M0130	Permis à rembourser à Valéry	33.00	
M0181	Solde ES Guillaume Clair en chèque loisir		33.00
M0191	Licence Bryan Marion à payer		20.00
M0202	Caution 10 badges CAS	300.00	
M0252	Trop payer par Brouillard, à rembourser	5.00	
M0264	Manque 31 euro permis Coulot		31.00
M0279	Trop payer par Jacquélet, à rembourser	6.00	
M0283	A devoir par Slavica Fayard		38.00

Solde banques		Débiteurs	Créditeurs
		16 403.81	
511	Banque Populaire des Alpes compte courant 1	301.36	
512	Banque Populaire des Alpes compte courant 2	1 000.00	
513	Banque Populaire des Alpes compte sur livret	13 898.79	
514	Crédit Mutuel en cours de clôture	1 000.00	
515	Crédit Agricole en cours de clôture	203.66	

Nota : Relevés de comptes à jour à fin septembre

3.4 Point sur l'utilisation des subventions 2003

3.4.1 Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS)

Nous avons reçu une subvention au titre de 2003 de 3 360.00€ dont :

2 260.00€	Au titre de notre activité traditionnelle. Ce montant vient en déduction du déficit de 3 640.00€ de l'Ecole de Sport.
300.00€	Au titre des grands évènements sportifs Ce montant vient en déduction du déficit de 1 051.60€ de l'International D5.
1 000.00€	Au titre de notre contribution à la cohésion sociale Ce montant vient en déduction du déficit de 3 026.73€ constaté sur l'activité Découverte et le chantier avec le Centre d'Education Renforcé de Sinard (CER.).

3.4.2 Comité Départemental Voile de l'Isère (CDVI)

1 600.00€	Au titre de notre contribution à l'Equipe Départementale Voile Ce montant vient en déduction du déficit de 1 563.72€ constaté sur le stage d'entraînement du 1 ^{er} mai
-----------	---

3.4.3 Conseil Général Isère – Région Rhône-Alpes – 5 communes du tour du lac

4 634.00€	Contribution à l'achat de la yole à la Ligue Voile Rhône-Alpes en 2002 dont : - Conseil Général 800.00€ - Région Rhône-Alpes 1334.00€ - Billieu - Charavines – Le Pin – Montferrat – Paladru 5x500.00=2 500.00€ Rappel : Le YCGC a payé à la Ligue en 2002 sa quote-part de 701.00€ => Le prix total d'acquisition de la yole a été de 5 335.00€, versé à la Ligue Voile Rhône-Alpes.
-----------	---

Nota : La Mairie de Charavines a également contribué à l'International D5 (100.00€) et au chantier CER (840.00€)

3.5 Rapport des contrôleurs aux comptes

Nous Françoise Hoffmann et Pierre Gachet, certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité, la concordance avec les comptes annuels et les informations données par les membres du bureau.

Françoise Hoffmann

Pierre Gachet

4 Projets majeurs proposés pour la saison 2004

4.1 Axes majeurs pour 2004

Pour la saison 2004, le Comité Directeur propose de consolider les actions 2003, avec un effort particulier pour développer l'agrément et la convivialité du club.

Chaque action sera placée sous la responsabilité d'un adhérent ou d'un membre du Comité. Et pour un maximum d'efficacité avec un minimum de dépenses, il nous faut l'aide d'un maximum de volontaires !

Merci à eux de se faire connaître !

4.2 Ecole de sport et activité sportive

4.2.1 Objectif

Décidée par l'Assemblée Générale de novembre 2001, notre activité Ecole de Sport entre dans le cadre du plan global de formation 2000-2004 du CDV Isère, à savoir « former et motiver des jeunes coureurs minimes et cadets, qui seront présents sur toutes les courses et rencontres du critérium départemental. Ces jeunes constitueront la base de nos équipes départementales ».

Notre club mène une politique volontariste et pragmatique pour bâtir cette équipe départementale en se basant sur 4 principes :

- Réunir au sein de l'Ecole de Sport le plus grand nombre de jeunes et les fidéliser.
- Monter des stages d'entraînement et des régates en commun avec les autres clubs constituant l'Equipe Départementale.
- Tirer le meilleur parti d'un budget très serré grâce à la contribution de bénévoles Brevet d'Etat.
- Consolider le niveau de nos entraîneurs par des formations adaptées.

C'est ainsi que progressivement se développe une base durable de régatiers dont les meilleurs pourront rejoindre le Centre d'Entraînement Régional de la Ligue.

4.2.2 Fonctionnement et calendrier

Ecole de sport : le samedi après-midi du 10 avril au 26 juin et du 28 août au 28 octobre.

Stage de printemps : du 15 au 17 avril, 3 jours de stage suivis de 1 jour de régate.

Organisation à Charavines de 2 régates de Comité Départemental Voile Isère et de 2 régates Sélectives de Ligue. Organisation de l'International D5.

Participation à 8 régates extérieures, 4 pour les Laser et 4 pour les Equipe.

4.2.3 Moyens

Nous prévoyons l'investissement minimum pour faire face au développement de l'activité sportive, au moins un bateau de sécurité et un moteur. Nous rechercherons des subventions pour moderniser notre flotte et notre matériel.

4.2.4 Tarifs 2004 pour l'Ecole de Sport

Principe : le financement de l'Ecole de Sport est assuré par ses cotisations, plus une contribution du club et une partie de la participation du Fonds National pour le Développement du sport (FNDS). De plus et pour ouvrir l'Ecole au plus grand nombre, le tarif est fortement dégressif pour les membres d'une même famille.

Le solde recettes / dépenses directes sera couvert par la contribution FNDS.

Tarifs 2004 pour l'Ecole de Sport.

Ecole de sport réservée aux licenciés (*)	Saison	½ saison
Coureur avec son propre bateau	60.00€	40.00€
Coureur sans bateau – Séries "Double" et enfants (Equipe, 420, Optimist.)	120.00€	70.00€
Coureur sans bateau – Séries "Solitaire" (Laser.)	190.00€	90.00€
Remise consentie par coureur supplémentaire de la même famille	50.00€	20.00€

Stages d'été réservés aux licenciés (*)	
Membre de l'Ecole de Sport – 1er enfant ou 1e semaine	40.00€
Membre de l'Ecole de Sport – 2e enfant ou 2e semaine de la même famille	20.00€
Non membre « Communes du lac » – 1er enfant ou 1e semaine	60.00€
Non membre « Communes du lac » – 2e enfant ou 2e semaine de la même famille	40.00€
Non membre « extérieur » – 1er enfant ou 1e semaine	80.00€
Non membre « extérieur » – 2e enfant ou 2e semaine de la même famille	60.00€

(*) Licence obligatoire pour Ecole de Sport ou Stages d'Eté	
Pour les majeur(e)s avant le 1 ^{er} janvier 1986	45.00€
Pour les mineur(e)s né(e)s après le 1 ^{er} janvier 1986	25.00€

4.3 Section Découverte et coopération avec d'autres associations et collectivités locales

Coopérations actuelles

Nous poursuivons les bonnes collaborations déjà engagées, et particulièrement avec :

- L'Office du Tourisme qui héberge notre siège social.
- La Société du Lac dont nous partageons l'objectif d'œuvrer pour un environnement de qualité.
- Le GES/CAS avec leur participation efficace, particulièrement dans l'Ecole de Sport.
- L'Oustaou grâce auquel le Raid « Sur les traces de Vauban » a pu se faire.
- Le Cotagon qui assure l'entretien de la yole.
- Le Centre d'Education Renforcé de Sinard avec les travaux d'entretien de la base.
- Le SPAC avec la complémentarité Ecole de Voile / Ecole de Sport. Sans compter les nombreux échanges de services.

Nouvelles coopérations

Nous proposons de poursuivre nos actions 2003 auprès des jeunes, en particulier dans l'objectif de contribuer à la cohésion sociale. Des contacts sont en cours avec des organismes et des collectivités locales pour monter ces projets.

Il faut que ces actions s'autofinancent avec trois composantes :

- Contribution de bénévoles du club.
- Contribution financière des participants.
- Contribution financière des organismes et des collectivités locales

4.4 Aménagement de la base

4.4.1 Equipement de la base

Bâtiment sanitaire et rangement

En principe, le sanitaire sera disponible fin 2003. Il sera accessible avec le même badge que celui de l'accès à la base. Nous envisageons d'équiper la partie rangement de casiers métalliques qui seraient loués aux adhérents qui le souhaitent.

Club house et hangars

Essai 2003 d'un chapiteau de 30m² avec peu de résultat : le beau temps persistant l'a rendu peu utile, et il s'est envolé dans la tempête d'août. Pour 2004, nous envisageons la location d'un chapiteau plus solide, en attendant que nos discussions aboutissent avec le Conseil Général pour la construction d'un club house en dur et le remplacement de nos hangars qui sont quelque peu disgracieux.

Ponton

Nous étudions le projet d'un ponton (qui serait réservé aux navigateurs et fermé à la bronzette). Ce ponton serait financé par la Société du Lac qui nous consentirait une location.

Mouillages des habitables

Rappelons que le lac est une propriété privée gérée par la Société du Lac qui concède des droits d'utilisation aux usagers, comme par exemple les permis de circuler de nos bateaux, ou encore le droit de mouiller des habitables. Depuis plusieurs années et sous l'impulsion de Madame Matheron, la Société du Lac a entrepris de réhabiliter l'environnement et de préserver le lac d'une utilisation anarchique.

A compter de 2003 pour les habitables, la Société du Lac concède à notre club un maximum de 30 mouillages devant notre base :

- 10 mouillages « tout temps » seront réservés aux bateaux pouvant stationner à l'année.
- Les 20 autres pourront recevoir des bateaux qui devront obligatoirement être sortis de l'eau entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars.

Ces nouveaux mouillages qui remplacent les anciens sont la propriété de la Société du Lac qui en confie la gestion au club qui les attribue à ses adhérents. Pour cette saison et jusqu'au 31/10/2003, les adhérents à jour de leur cotisation bénéficient sans supplément de ces mouillages.

Au fur et à mesure de la pose des nouveaux mouillages, les anciennes bouées sont retirées du lac et mises à disposition de leurs propriétaires pour enlèvement. D'ici la fin d'année, les bouées non réclamées seront détruites. Nous sommes convaincus que vous comprenez que toutes ces actions vont dans le sens d'un meilleur environnement et de plus d'attention envers tous les usagers du lac.

4.4.2 Vie de la base et fonction chef de base

Clôture et serrure

Le Conseil Général doit réaliser la clôture du terrain côté route. Nous conserverons néanmoins un passage piéton pour les visiteurs désirant se renseigner sur la base.

L'accès par badge sera poursuivi. Un 1^{er} badge sera compris dans la cotisation. Un 2^e badge pourra être donné pour la somme de 15.00€. Un badge perdu pourra être remplacé pour 30.00€.

Fonction Chef de Base

Graham Baylis a eu la gentillesse d'assurer bénévolement la fonction chef de base en juillet / août. Pour 2004, nous prévoyons de reconduire cette fonction.

Invités sur la base

Rappel du règlement intérieur relatif à l'accès à la base du YCGC :

Le règlement intérieur du club voté par l'AG du 8 avril 2000

<<(…) L'accès de la base est réservé aux personnes suivantes :

- a) Les membres du Y.C.G.C. à jour de leur cotisation annuelle.
- b) Les personnes invitées à naviguer exceptionnellement par ces membres dans la limite de deux personnes par bateau sur la base.

La cotisation familiale inclut les parents et enfants à charge d'une même famille mais en aucun cas les oncles, frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, etc. (...)>>.

Des invités supplémentaires pourraient être acceptés avec l'accord préalable exprès du chef de base et moyennant une contribution de 5€ par adulte et par jour.

Activité Journées Club

Organisation de régates amicales le dimanche après-midi ouvertes à tous.

4.5

Calendrier 2004

Voilà le calendrier prévisionnel proposé pour 2004. Sa bonne réalisation sera fonction de la contribution des adhérents bénévoles.

Mars

Sa	27	Journée nettoyage de la base
Di	28	Journée nettoyage de la base

Avril

Sa	3	Ouverture de l'Ecole de Sport
Sa	10	Pâques : Ecole de Sport
Je	15	Stage d'entraînement
Ve	16	Stage d'entraînement
Sa	17	Stage d'entraînement
Di	18	2e manche Critérium Voile Isère 2004
Sa	25	Ecole de Sport

Mai

Sa	1	Ecole de Sport
Di	2	Régate club
Sa	8	Ecole de Sport
Sa	15	International D5 – Journées du Nautisme
Di	16	International D5 et Sélective de Ligue – Journées du Nautisme
Sa	22	Ascension : Ecole de Sport
Sa	29	Pentecôte : Ecole de Sport
Di	30	Pentecôte : Régate club

Juin

Sa	5	Ecole de Sport
Sa	12	Ecole de Sport
Di	13	Régate club
Sa	19	Ecole de Sport
Sa	26	Ecole de Sport – Fin de la session de printemps
Di	27	Régate club

Juillet

Me	7	1er stage d'été
Je	8	1er stage d'été
Ve	9	1er stage d'été
Sa	10	1er stage d'été
Di	11	1er stage d'été et régates club
Me	14	2e stage d'été
Je	15	2e stage d'été
Ve	16	2e stage d'été
Sa	17	2e stage d'été
Di	18	2e stage d'été et régates club

Août

Me	18	3e stage d'été
Je	19	3e stage d'été
Ve	20	3e stage d'été
Sa	21	3e stage d'été
Di	22	3e stage d'été et régates SPAC
Me	25	Stage d'entraînement Monteynard
Je	26	Stage d'entraînement Monteynard
Ve	27	Stage d'entraînement Monteynard
Sa	28	Stage d'entraînement Monteynard
Di	29	Stage d'entraînement Monteynard

Septembre

Sa	4	Ouverture Ecole de Sport – Session d'automne
Di	5	Régate Club
Sa	11	Ecole de Sport
Sa	18	Ecole de Sport
Di	19	Régate Club
Sa	25	Ecole de Sport – Fête du Sport

Octobre

Sa	2	Ecole de Sport
Di	3	Sélective de Ligue et Critérium Départemental
Sa	9	Ecole de Sport
Sa	16	Ecole de Sport
Di	17	Régate Club

Novembre

Di	7	Sélective de Ligue
Sa	26	Assemblée Générale

5 Tarifs et budget 2004

5.1 Cotisations 2004

5.1.1 Principe retenu pour la révision des tarifs

La cotisation du YCGC est de 55 € en 2003 hors licence et permis de circuler. C'est une cotisation faible justifiée par le fait que notre club n'avait pas d'eau, pas d'électricité, ni de sanitaire, et surtout aucun équipement.

Nous sommes conduit à proposer à l'AG une augmentation importante des cotisations 2004 pour tenir compte des nouveaux services rendus et accélérer le développement du club :

- Location du nouveau terrain.
- Coûts liés aux sanitaires (eau, électricité, entretien).
- Matériel de sécurité (« souris » et moteurs).
- Ponton.

5.1.2 Projet de cotisations 2004

1 – Cotisation principale obligatoire incluant 1 badge d'entrée sur la base et 1 licence FFV

Pour les majeur(e)s né(e)s avant le 1 ^{er} janvier 1986	135.00€
Pour les mineur(e)s né(e)s après le 1 ^{er} janvier 1986	115.00€
Supplément pour un 2 ^e badge d'accès	15.00€
Remplacement d'un badge perdu	30.00€

2 – Licences pour les ayants droit des titulaires d'une cotisation principale

Pour les majeur(e)s avant le 1 ^{er} janvier 1986	45.00€
Pour les mineur(e)s né(e)s après le 1 ^{er} janvier 1986	25.00€

3 – Stationnement (mouillage pour les habitables) et permis de circuler par bateau

Embarcation sans moteur (sauf planches à voile et voiliers)	50.00€
Planches à voile – Optimist – Equipe - Topper	40.00€
Dériveurs	70.00€
Embarcation avec moteur jusqu'à 5 cv (sauf habitables)	70.00€
Embarcation avec moteur de plus de 5 cv et moins de 9.9 cv (sauf habitables)	140.00€
Habitable sans moteur	160.00€
Habitable avec moteur jusqu'à 5 cv	170.00€
Habitable avec moteur de plus de 5 cv et moins de 9.9 cv	250.00€
Supplément pour mouillage utilisable toute l'année	+80.00€

Nous attirons votre attention sur la possibilité qu'ont les jeunes de payer une partie de leurs cotisations Club et Ecole de Sport en utilisant les Chéquiers Jeunes de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère, notre club étant adhérent à ce dispositif.

En complément et pour alléger le poids de la cotisation pour ceux qui le souhaitent, nous nous sommes organisés pour pouvoir accepter un étalement du paiement sur 5 mois par prélèvement automatique.

5.2 Projet de budget pour 2004

Ce budget est construit sur une base d'autofinancement, sans subvention. Il couvre les projets proposés et qui permet de poursuivre à petite vitesse le développement du club.

Euro	Dépenses	Recettes	Résultat	Observations
Fonctionnement du club	-30 620.00	31 450.00	830.00	Recettes et dépenses basées sur les nouveaux tarifs appliqués à 140 cotisations et 190 licences, plus ponton, club house et chef de base juillet/août.
Aménagement de la base	0.00	0.00	0.00	Des subventions à rechercher pour un club house et des garages en dur (*).
Régates	-2 730.00	3 000.00	270.00	Régates sélectives de Ligue et International D5 autofinancées.
Ecole de sport	-4 900.00	2 800.00	-2 100.00	Recettes basées sur nouveaux tarifs. Dépenses : le minimum d'équipement pour fonctionner. Des subventions seront recherchées pour moderniser l'Ecole de Sport (*).
Stage d'avril	-3 100.00	2 500.00	-600.00	Par rapport à 2003, légère augmentation des tarifs. Des subventions seront recherchées (*).
Stages d'été	-700.00	2 300.00	1 600.00	Répétition de 2003 => Ces stages faits par des bénévoles sont une bonne contribution financière à la vie du club.
Découverte et cohésion sociale	0.00	0.00	0.00	Des projets à monter qui doivent s'autofinancer (*).
Subventions 2004	0.00	0.00	0.00	(*)
Total	-42 050.00	42 050.00	0.00	

(*) Subventions 2004 :

En complément à ce budget autofinancé et pour accélérer notre développement, nous rechercherons des financements complémentaires auprès de nos partenaires naturels :

- Conseil Général, Jeunesse et Sport, Fédération Française de Voile et Ligue Voile Rhône-Alpes, Comité Départemental Voile de l'Isère, collectivités et associations locales.

- Ces financements correspondant à notre contribution à la réussite de leurs objectifs dans 3 axes :

- Faire de notre lac et de notre club une référence en France, voire en Europe pour la voile.

- Contribuer au développement d'une équipe départementale de jeunes sportifs de bon niveau.

- Contribuer à tout projet de développement de la cohésion sociale auprès des jeunes.

6 Renouvellement du Comité Directeur

6.1 Règles de désignation

Conformément à l'article 6 des statuts, le Comité Directeur de l'Association est composé de 12 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'assemblée générale (...) Le Comité Directeur se renouvelle par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. (...) En cas de vacances, le Comité Directeur pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

6.2 Composition du Comité Directeur

Il comprend 10 membres actuellement

après les démissions en cours d'année de Audaire – Giroutru – Miu :

Bolze - Bornet – Bourdariat (Secrétaire) - Gachet (Président)- Markmann - Martinigol - Melazza – Sanchette (Trésorier) – Valéry - Zanus (vice-Président).

Sont en fin de mandats :

Bolze – Sanchette (Mandat de Vialle) – Zanus.

5 sièges sont à pourvoir par l'AG :

Candidats déclarés au 1^{er} octobre : Chalandré (Mme) – Panico – Sanchez – Sanchette – Zanus.

6.3 Composition du Contrôle aux Comptes

Il comprend 2 membres actuellement désignés pour l'exercice 2003 par l'AG 2001 :

Françoise Hoffmann – Pierre Gachet

Candidats proposés à l'AG pour l'exercice 2004 :

Françoise Hoffmann – Pierre Gachet

7 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

7.1 1^e résolution : Approbation du rapport moral sur l'activité 2003

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.2 2^e résolution : Approbation du rapport financier 2003

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.3 3^e résolution : Approbation des projets 2004

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.4 4^e résolution : Approbation des tarifs 2004

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.5 5^e résolution : Approbation du budget 2004

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.6 6^e résolution : Approbation des candidats au Comité

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

7.7 7^e résolution : Renouvellement du mandat des Contrôleurs aux Comptes pour 2003/2004

Votes contre		Conclusions
Abstentions		
Votes pour		

@@@